

# Alençon. La fac avant l'heure pour certains lycéens



À Saint-François, seuls les élèves de première et terminale du lycée d'enseignement général n'ont plus de classes. Dès la maternelle et jusqu'en seconde, le système classique perdure.

Ouest-France

Conséquence de la réforme du lycée de 2019 : depuis la rentrée, au lycée Saint-François, les élèves de première et de terminale ne sont plus répartis en classes.

Depuis la rentrée, les élèves de première et de terminale du lycée Saint-François d'Alençon n'ont plus de classe attirée comme précédemment. « **On a adopté le système de la fac** », explique Séverine Garcia, cheffe d'établissement. Une réorganisation bien accueillie. « **C'est méga stylé, c'est comme aux États-Unis** », se réjouit Candice, élève de terminale. « **On apprend à connaître plus de personnes !** » ajoute Agathe, en terminale aussi.

# Emplois du temps nominatifs

La réforme du lycée de 2019 a abouti à la disparition des séries L, ES et S en voie générale. À Saint-François, désormais, on propose sept enseignements de spécialités, comme humanité, littérature et philosophie ou sciences économiques et sociales. Chaque lycée possède un emploi du temps nominatif en fonction de ses choix. « **Pour optimiser ces emplois du temps, les élèves ne sont pas regroupés par classe, même pour le tronc commun** », continue Séverine Garcia.

Autre conséquence : la fin des conseils de classe. « **Il y aura des conseils de niveaux** », précise encore la directrice. Soixante-quinze élèves de première et 74 de terminale sont concernés par ce changement. Il n'y a plus non plus de professeurs principaux. « **Un professeur référent a été désigné par groupe d'élèves pour le suivi scolaire et l'orientation post-bac** », poursuit Séverine Garcia, l'administratif étant délégué à la vie scolaire.

Du côté des professeurs, les avis sont partagés. « **La prise en charge se fait maintenant sur un suivi de deux ans** », positive Émilie Corvée, professeure d'histoire géographie Pour Marylise Goubin, professeure de sciences économiques et sociales et de droit, également, c'est une page qui se tourne. Tout en relatant quelques souvenirs sur sa propre scolarité, elle confie sur un ton nostalgique : « **je préfère les classes** ».

## Autre formule dans le public

Le système par classe, abandonné à Saint-François, n'a pas disparu dans les établissements publics d'Alençon. Au lycée Alain, l'année s'organise « **dans la continuité de l'année passée, avec le tronc commun qui s'effectue en classe et les spécialités en groupe** », informe Benjamin Guérin, proviseur-adjoint.

Même schéma à Marguerite-de-Navarre. « **Il y a toujours des classes et des professeurs principaux en première et terminale** », précise Loïc Le Borgne, proviseur du lycée Navarre-Leclerc. Pour les enseignements du tronc commun, les lycéens appartiennent à des classes distinctes. « **Et ils sont regroupés, toutes classes confondues, pour les spécialités.** » Le lycée propose onze spécialités différentes.

« **Nous utilisons une application du ministère pour effectuer la répartition, à partir des vœux des élèves**, continue le proviseur. **C'est très bien fait car cela permet, grâce à un algorithme, de ventiler les élèves dans les différents groupes.** » Un outil indispensable pour résoudre le casse-tête des emplois du temps que la réforme du lycée n'a pas simplifié...